Intervention de Monsieur Messan Amakoé KLUTSE, Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade de la République Togolaise au Maroc

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'ai reçu l'invitation pour prendre part à cette table ronde qui rassemble aujourd'hui les représentants des universités et établissements privés de l'enseignement supérieur, membres du réseau Africain pour la mobilité scientifique des Etudiants Sud-Sud.

Je suis tout aussi honoré du fait que je puisse intervenir devant ce parterre d'universitaires appelés à réfléchir et à échanger sur la thématique de la coopération scientifique en Afrique. Je vous remercie donc de l'initiative prise et je vous en félicite très chaleureusement.

Permettez-moi, avant toute chose de féliciter toutes les Autorités administratives et politiques de la Région Fès-Meknès pour l'hospitalité qui nous est réservée depuis notre arrivée dans cette belle et paisible ville de Fès, ville historique et d'hospitalité, Fès Capitale spirituelle et culturelle du Royaume, Fès capitale scientifique du Maroc.

Pour mon intervention, j'ai choisi de parler de l'impératif pour nous de bâtir une société du savoir en Afrique, gage d'un

développement durable pour les générations à venir. Aussi, mon intervention s'intitule-t-elle comme suit : « Quelle politique pour quelle société du savoir en Afrique ? »

Mesdames et Messieurs,

Qu'est-ce qu'une Société du Savoir ? et pourquoi une Société du Savoir en Afrique ?

La Société du savoir est une expression employée pour la 1ère fois en 1969 par l'américain Peter Drucker, dans son livre « the Age of Discontinuity ». Entendez l'Age de la discontinuité.

Elle désigne un type de société où, sous l'effet des technologies de l'information, une forte diffusion des informations agrège les savoirs de sorte que cette agrégation constitue peu à peu le facteur central d'Economies le plus déterminant – on peut parler aussi d'Economie de la connaissance.

La Société du Savoir désigne aussi une théorie selon laquelle l'accès aux infrastructures de l'information favorise la démocratisation du savoir - cette théorie considère que le Savoir-faire et l'Innovation sont les facteurs clés du développement économique. D'où l'équation savoir **+** Innovation **=** Développement économique, selon certains auteurs.

Des voix discordantes considèrent toutefois que la massification de l'information favorise une société de

crédulité informationnelle, c'est le cas par exemple du sociologue **Gérald Bronner** qui dans son ouvrage "Apocalypse cognitive" déclare : « le déferlement d'informations fait courir des risques à l'humain… ». Et il n'a pas tort, si nous voyons aujourd'hui l'impact négatif des réseaux sociaux sur la qualité de la formation de nos apprenants. Cependant, il faut in fine, conclure que la théorie de la société du savoir se veut à la fois Analyse et Projet politique.

Une société du savoir se veut donc une société dont les citoyens sont instruits, une société qui, par conséquent dépend des connaissances de ces derniers pour stimuler l'innovation.

Il s'ensuit que le rôle de nos établissements de formation et des universités devrait être de former des gens capables d'innover, de créer, d'inventer. Ne dit-on pas que le Savoir est le capital social le plus précieux ?

Pour Albert Einstein, en effet, : « Tout le monde est un génie, mais l'école détruit la créativité des élèves en les rendant des machines à apprendre et non pas des innovateurs ».

L'école panafricaine d'aujourd'hui et de demain que nous appelons de tous nos vœux doit redonner le génie aux apprenants et faire d'eux des innovateurs, et des créateurs de projets.

Tout projet de société en Afrique aujourd'hui et demain doit s'appuyer sur l'innovation, sur le génie de l'apprenant, sur sa créativité ……

« Savoir **+** Innovation **=** Développement économique » !

Ainsi, donc quelle est ou quelle devrait-être la place de l'entreprenariat comme bagage ou outil de développement personnel de nos apprenants ?

Tout le monde est d'avis aujourd'hui que l'entrepreneuriat, est l'un des principaux piliers pour bâtir une Afrique économiquement forte adossée à un développement social et durable.

En effet, si l'entrepreneuriat est le fait de créer et de développer une entreprise et de donner vie à un projet, il désigne dans le domaine des affaires la création d'une activité économique dans le but de répondre à un besoin et d'atteindre un objectif spécifique.

La société du savoir qu'il nous faut bâtir doit donc permettre à nos lauréats d'être capables d'analyser notre environnement social et économique en vue de mettre en place des solutions qui lui sont adaptées, des solutions qui répondent au modèle de société que nous voulons, au modèle de développement que nous souhaitons.

La société panafricaine du savoir que nous appelons devra être capable de contribuer à mettre en place des projets politiques adaptés à nos réalités africaines.

En ce moment seulement, l'entrepreneuriat qu'il faut promouvoir par tous les moyens, en ce qu'il crée des emplois,

va stimuler la croissance économique et l'Innovation, améliorer les conditions sociales et donc contribuer à répondre aux défis environnementaux ; alors seulement il permettra d'atteindre les objectifs du développement durable.

Nous voyons donc que la qualité de l'éducation et de la formation est le préalable et le fondement même de tout processus de développement.

L'éducation, en tant que moteur clé de la croissance individuelle et économique, inculque des compétences vitales essentielles, prépare les gens à l'emploi et contribue à réduire la pauvreté et les illégalités. Elle est la garantie du développement humain et la transformation intégrale de toute société ; l'Education, c'est la clé du progrès.

Il est donc d'un intérêt vital pour nos sociétés que les bases même de cette éducation soient redéfinies, et réorientées ; ces bases doivent tirer leurs fondements dans les racines de nos cultures africaines. Nos valeurs africaines et panafricaines

doivent retrouver une place de choix dans nos modèles de formation et d'éducation ; car aucune société ne peut être viable en se détachant de ses racines, de son ADN.

C'est pour cette raison qu'il est important de créer une passerelle de complémentarité entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

Je salue fortement la création du Réseau africain pour la mobilité scientifique des Etudiants sud -sud qui est une action concrète de promotion de la coopération scientifique panafricaine.

La mobilité scientifique des Etudiants intra-africaine est aujourd'hui très facilitée par les réseaux de partenariat créés entre les structures universitaires du continent. Cela est d'une importance si capitale qu'il permettra de former nos futurs entrepreneurs, nos start-up et nos futurs gouvernants dans nos propres moules et d'éviter la fuite des cerveaux, un des fléaux qui handicapent le développement de notre continent.

La complémentarité entre l'enseignement public et l'enseignement privé doit inclure le suivi de nos lauréats, la mise en valeurs de leurs inventions, l'appropriation de leurs créations. Car la question se pose de savoir ce que nos universités font de nos jeunes génies créateurs. Est- ce que nous mettons ces inventions au service du développement du continent, ou bien, nous laissons l'occident de continuer à

s’accaparer des produits de nos inventions, pour revenir nous les revendre à prix d’or ?

Aujourd’hui, les lauréats sortis de nos universités sont capables de tout créer, de tout inventer ; les jeunes de tous bords inventent et créent tous azimuts.

Permettez-moi de citer rapidement quelques exemples. Le 1er exemple concerne, un génie africain Zimbabwéen, Maxwell Chikumbutso, un ingénieur autodidacte, qui a créé une télévision sans alimentation électrique, un hélicoptère qui peut contenir toutes sortes de carburants, une voiture autonome qui peut se passer de carburant pour fonctionner.

Le 2ème exemple porte sur mon compatriote Victor Agbégnénou, Directeur général de la start-up Ka technologies, inventeur du système sans fil et du réseau éducatif RETICE qui a créé la première tablette à haut débit sans fil du monde ; une tablette qui n’a pas besoin de fibre optique pour internet, déjà disponible au Sénégal. Ce compatriote togolais, les médias occidentales le présentent comme un franco-togolais. Vous comprenez ce que je veux dire !!! Rappelons que Victor Agbégnénou est un docteur vétérinaire, dépositaire de quatre brevets d’invention dans le domaine médical.

Et que dire, pour finir, de ce jeune Burkinabè Uriel Michel SIZOUNGA, élève en classe de seconde au lycée technique de

Ouagadougou, qui vient de concevoir le véhicule USM 2023, fonctionnant à l'énergie solaire ?

Mesdames et Messieurs,

La coopération scientifique panafricaine est une urgence pour l'Afrique ; elle est incontournable.

Mon souhait est de voir des universités privées ou publiques de mon cher pays le Togo rejoindre le Réseau RAMSESS pour une coopération scientifique panafricaine au service du développement de notre Continent Mère, l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

Telle est ma réflexion pour contribuer à bâtir une Société du Savoir résiliente au service du développement d'une Afrique forte, solidaire et résolûment tournée vers le mieux-être de ses chers enfants et des générations à venir.

Je ne peux pas finir mon intervention sans faire un clin d'œil au Royaume du Maroc qui joue un rôle clé dans la mobilité des étudiants africains. C'est le lieu de rendre un hommage très particulier à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Allah l'assiste, pour sa grande sollicitude, en octroyant des bourses et des facilités d'études et de séjour à nos sœurs et frères étudiants de divers pays d'Afrique dont le mien le Togo.

Je remercie toutes les structures de formation au Maroc qui contribuent fortement dans l'éducation de nos étudiants ; et je remercie toute la communauté marocaine pour son hospitalité et pour son accueil. /- Je vous remercie !